

**REPUBLIQUE DU TCHAD UNION EUROPEENNE**

Ministère de Développement Pastoral et

des Production Animales

Projet d’Appui à la filière bovine

**Compte-rendu du 5ème CSO**
*(Cellule action le 09/02/2012)*

La 5ème session de CSO s’est tenue le 09 février 2012 dans la salle de réunion de la Cellule Action FED. Le rencontre a enregistré la participation des services de l’ON, de la DUE, les responsables des services techniques du MDPPA, les représentants des acteurs de la filière, et l’équipe du PAFIB (Voir liste de participants à l’annexe).

**Ordre du jour**

Les points suivants ont été inscrits à l’ordre du jour :

1. Bilan des recommandations du précédent CSO
2. Bilan des activités programmées sur le trimestre ;
3. Présentation des activités du partenariat INADES-FORMATION et SNCECBT
4. Contraintes et difficultés
5. Divers
6. Programmation des activités du prochain trimestre

La rencontre a été présidée par le Coordonateur de Cellule Action, Président du CSO. Un tour de table a été effectué pour permettre à chaque participant de se présenter. Il a été salué la participation de Mme Céline CHOQUER de la Commission Européenne.

 *Le coordonateur du PAFIB a ensuite été invité à présenter son exposé.*

1. **Bilan des recommandations du précédent CSO (10 novembre 2011)**

Le premier point relatif aux recommandations du quatrième CSO a fait apparaitre que sur sept recommandations émises, cinq sont réalisées. Les deux recommandations pas ou partiellement réalisées concernent :

* L’appui au CESPEL qui n’a pas pu se réaliser du fait de la non réactivation dudit comité par le MDPPA.
* Le point qui recommande de « considérer les aires d’abattage et boucheries de la ville de Ndjamena dans l’appui apporté par les projets ». Il est noté que la réflexion se poursuit au niveau du projet avec les OP de bouchers notamment sur une mobilisation éventuelle du financement micro-projets sur ce sujet.

**II Bilan des activités programmées sur le précédent trimestre**

Le bilan des activités montre que les actions prévues sur le trimestre sont en bonne partie ou entièrement mises en œuvre :

* Les travaux de constructions des marchés à bétail et aires d’abattage ont démarré, des missions d’inaugurations officielles (pose des premières pierres) des chantiers ont été menées en décembre 2011. Les bureaux de contrôle et de suivi des travaux sont recrutés et les missions de suivi de ces chantiers par le projet planifiées pour le trimestre à venir (cf. chronogramme).
* Les dossiers d’appel d’offre sur les travaux en instance (23 points d’eau, 2 postes de sortie du bétail de N’Djaména-Farah et de N’Guéli, 4 tanneries) et de fourniture d’équipements prévus dans le cadre du PAFIB sont dans les circuits finaux d’attribution et d’approbation.
* Le renforcement des capacités des OP de la filière au travers des subventions aux ONGs sera complétée sur la zone pilote du Projet avec l’achèvement du recrutement du partenariat ADRB-AEN sur les lots 1 et 2 de l’AP.
* L’étude portant sur les modalités de mise en place d’une ICPE au sein de MDPPA a été réalisée au cours du trimestre. Elle clôture les études et expertises internationales programmées dans le DP.
* Six rencontres régionales inter OP et le Forum intercommunautaire des éleveurs transhumants prévus ont été réalisées. On a pu noter la première représentation au niveau national des nouvelles Fédérations régionales issues de ces rencontres qui ont pris une part active au Forum national sur le développement rural tenu du 24 au 27 janvier 2012.
* A la faveur de l’appui financier et technique du PAFIB par sa participation active au sous-comité technique et l’ instauration d’ une réunion de travail hebdomadaire, deux réunions du Comité de suivi des recommandations du Colloque sur le Pastoralisme au Tchad se sont tenues dont l’une extraordinaire en janvier 2012.
1. **Présentation de l’activité d’INADES**

L’exposé d’INADES Formation Tchad a porté sur les activités mise en œuvre en partenariat avec le SNCECBT dans le cadre des deux (2) lots de subventions « renforcement des Organisations Professionnelles de la filière bovine » dont ils sont bénéficiaires.

Les points suivants ont été présentés :

1. la présentation des activités pour la période allant du 24 Août 2011 au 08 Février 2012,
2. les résultats obtenus,
3. les difficultés rencontrées et,
4. les mesures correctives.
5. **Contraintes/difficultés**

En terme de contraintes, la longueur des procédures pour la mise en œuvre des activités nécessitant des accréditations préalables de l’ON et l’UE (DAO fourniture matériels et travaux de construction tanneries et postes de sortie de bétail) ont pu quasiment être surmontées grâce à la mobilisation de l’équipe PAFIB et à l’appui de la Cellule ACTION et de la Délégation de l’UE.

Les difficultés portent sur trois activités dont la mise en œuvre n’est pas complètement maitrisable par le PAFIB:

1. L’appui au Comité d’Etude et de Suivi des Politiques de l’Elevage (CESPEL) ;
2. L’Appui au FONADEL qui ne peut se faire sans l’aboutissement du projet de loi.
3. La création d’une Cellule d’Appui Juridique (CAJ) du MDDPA qui découle de la recommandation de l’étude sur le cadre législatif et réglementaire du secteur élevage

La réactivation du CESPEL et le soutien au FONADEL prévus attendent une réactivation pour le premier et une accélération du processus de reforme du Fonds élevage de la part du MDPPA pour le second.
Concernant le CAJ, il a été proposé de loger cette cellule au niveau de l’Inspection générale du ministère. Des réflexions et des concertations seront menées tout au long du prochain trimestre sur la question.

*A l’issue des présentations du PAFIB, diverses interventions ont nourri les débats :*

* Il a été souligné, suite à la première participation d’’INADES Formation comme partenaire du PAFIB, qu’il s’agit d’un organisme d’appui qui a une grande expérience à l’endroit des OP de producteurs mais son champ d’action a été jusque là le milieu strictement agricole. Cette subvention va permettre à cette structure d’appuyer les OP du secteur élevage mais aussi de se renforcer dans le domaine du pastoralisme en profitant de l’appui technique permanent du PAFIB pour devenir à l’avenir un organisme d’appui mieux adapté aux demandes des éleveurs.
 A cet égard, le PAFIB lui transmet son approche participative dans la mise en œuvre des activités d’appui à la filière bovine à travers laquelle la structuration professionnelle complexe des acteurs du pastoralisme doit aller au-delà d’un simple regroupement de bénéficiaires pour les besoins du projet. La concertation et la participation systématique des parties prenantes à tous les niveaux de la mise en œuvre doivent d’autre part contribuer à créer les conditions propices à l’appropriation et à la pérennisation de pratiques amélioratrices et structurantes.
Dans le cadre de son action, INADES, à la demande du PAFIB, a amené des mesures correctives à son programme pour faire face au retard accusé dans le démarrage des activités du fait de problèmes technico-administratifs. Il a été insisté sur la nécessité d’une bonne écoute des acteurs de la part des ONGs et d’une remontée au niveau central des problématiques rencontrées dans la mise en œuvre de leurs actions, afin qu’elles fassent l’objet d’une analyse approfondie permettant d’y palier et d’en tirer matière à capitalisation.
En termes de durabilité, les partenaires sont bien conscients qu’en un an d’intervention, il est difficile pour les ONGs de construire quelque chose de durable. Toutefois, il est souhaitable que ces structures proposent des actions claires de pérennisation et que leurs actions continuent à être appuyées et suivies de près par le projet.
* Le Syndicat des commerçants de bétail a pour sa part réaffirmé son rôle de partenaire d’INADES qu’il appuie par sa bonne connaissance du terrain et il exprime le souhait que ce partenariat soit renforcé à l’avenir. Cependant, le Syndicat qui a une assise nationale, relève qu’il ne dispose même pas d’un bureau ou de local de réunion et sollicite un appui de l’UE dans ce sens.
* L’image d’une aire d’abattage illustrant l’exposé d’INADES a suscité discussions et commentaires sur les difficultés matérielles que rencontrent les acteurs de l’aval de la filière bovine sur le terrain. Les solutions techniques ont été évoquées par les professionnels présents qui ont réitéré leur demande d’appui dans ce sens et leur volonté de travailler dans une perspective d’amélioration des conditions de salubrité et de respect des normes. Il a été rappelé que les activités du PAFIB, en fonction de ses moyens et de sa durée de vie, visent à améliorer les conditions d’exercice de tous les professionnels de la filière. En termes d’infrastructures, cela se traduit par la construction de 6 marchés à bétail, 5 aires d’abattage, 23 points d’eau, 2 postes de sortie de bétail et 4 tanneries. Le PAFIB est attentif à la situation des Aires d’abattage et est conscient que les conditions de commercialisation de la viande en général restent préoccupantes autant dans les provinces qu’à Ndjaména. Il serait dommage d’améliorer l’abattage alors que les boucheries restent insalubres. Des réflexions sont menées avec les acteurs concernés sur ce sujet.
Il y a la possibilité pour le PAFIB , à travers le financement de microprojets à remonter par les ONGs, prévu dans le DP, de répondre à la nécessité d’améliorer ces conditions de commercialisation et de transport de la viande. On pense à des petits véhicules motorisés, des étals améliorés, des kiosques à viandes etc.… Cela améliorerait substantiellement les conditions d’hygiène et de salubrité de la commercialisation des viandes.
Il a été souhaité que ces microprojets, de nature structurante, soient mis en œuvre à la faveur du DP2 pour répondre aux besoins exprimés par les différents acteurs de la filière. Ils pourraient intégrer entre autres, les demandes exprimées par les bouchers de la zone de Ndjaména. Au besoin, la possibilité de la mobilisation des imprévus du projet est envisageable pour étoffer les fonds déjà prévus à cet effet.
* La réactivation du CESPEL a été évoquée au regard de la difficulté rencontrée par le PAFIB quant à l’atteinte de son objectif sur cette question. Il est envisagé qu’il soit un cadre de concertation ouvert où les acteurs professionnels viendraient poser les problèmes du sous-secteur et proposer leurs contributions qui pourraient être prises en compte en termes politiques et stratégiques par le MDPPA. Pour maintenir l’appui prévu au CESPEL, il est attendu par le PAFIB un signe fort de relance de ses activités de la part du MDPPA. Cela est d’autant plus possible que le CESPEL a bien été fonctionnel à une époque et l’on peut à cet égard consulter les rapports des cessions précédentes du CESPEL.
* La structuration professionnelle a été un chapitre important des activités des projets lors du trimestre précédent. Pour clarifier la démarche du PAFIB, il a été rappelé que l’idée des rencontres régionales inter OP résulte de la recommandation de la rencontre nationale des OP du secteur de l’élevage tenue en juin 2011 à N’Djaména. Les représentants des OPE de l’ensemble des régions du pays avaient au cours de cette rencontre sollicité un appui du PAFIB pour une structuration à l’échelle régionale par famille professionnelle. Ces rencontres ont effectivement permis la mise sur pied de faitières régionales sur quatre (4) régions. Dans deux (2) régions où le processus de structuration à la base était jugé insuffisant, les AG constitutive des Fédérations ont été ajournées, les dernières informations en date indiquent que les OPE de ces deux régions seraient maintenant quasi prêtes pour mettre sur pied leurs faitières.
Le fait d’avoir réuni ensemble les OP de la filière issues de toutes les familles professionnelles a permis de lancer une dynamique non seulement verticale mais aussi horizontale. En effet, la possibilité offerte de réunir les différents acteurs dans un cadre de concertation, hors de la contrainte et de la pression de leurs activités quotidiennes, leur permet d’envisager des perspectives communes, un intérêt partagé, voire une possibilité de structuration interprofessionnelle qui mérite d’être soutenue.
D’autre part, les rencontres intercommunautaires ont visé les représentants des éleveurs transhumants qui alimentent à hauteur de 80% les marchés à bétail du Tchad mais qui sont souvent peu appuyés dans le cadre de la structuration des OP. Ces rencontres ont permis aux leaders des transhumants de discuter de leurs contraintes et de proposer des initiatives concrètes que pourrait appuyer le PAFIB. Un suivi de la mise en œuvre de ces mesures est prévu à l’occasion de futures missions de terrain.
* Le CSO est revenu sur l’appui prévu du PAFIB à la mise en place d’une cellule d’appui juridique (CAJ). Il se pose la question de son positionnement institutionnel. Doit-elle être logée à l’Inspection Générale (qui a plutôt une mission de contrôle) ou au sein d’un service technique ? Peut elle prendre la forme d’un organe interministériel ouvert aux OP qui pourrait comprendre la Douane, le Ministère du commerce, le ministère de la sécurité publique etc.….
Quelque soit son positionnement, il faudra qu’elle puisse se donner comme mission de réétudier les textes, d’évaluer leur applicabilité mais également de prendre en compte les contraintes juridiques et administratives croissantes subies au quotidien par les acteurs de la filière et encore évoquées lors de ce CSO. La réflexion avec le MDPPA sur le sujet devra continuer.
* Sur la question de l’appui du PAFIB au SIM Bétail et sur ses interlocuteurs au sein du service concerné, il a été précisé que l’organigramme scinde la DSA en deux directions depuis 2009 mais en réalité, l’ancien directeur assure seul la direction des deux services. Pour la collaboration avec le SIM, le projet a demandé la désignation d’un cadre pour travailler avec le PAFIB. C’est ce cadre mis depuis à la disposition du projet qui continue de travailler avec le PAFIB.
* La DUE a pu rassurer les représentants des acteurs quant à la finalisation des contrats restants concernant les fournitures et travaux et a rappelé la rigueur exigée par l’ON et l’UE dans les procédures d’attribution des marchés. Il a été apprécié qu’ à la faveur de ce CSO, la société civile (à travers les OP), soit fortement représentée dans cette salle pour s’apercevoir des difficultés du circuit de signature… Pour les travaux déjà en cours, il a été rappelé que des bureaux d’étude sont d’ores et déjà bien engagés pour réaliser le suivi des travaux mais que le projet reste cependant directement impliqué dans le contrôle des travaux.
* Le Président du CSO a tenu à saluer la présence importante des responsables du MDPPA a cette réunion, chose rare au regard d’autres projets sous la maîtrise d’ouvrage de l’ON ; toutefois, il a été réitéré au Ministère ses responsabilités. Il est rappelé qu’il n’y a certes aucune contrepartie de l’Etat dans ce programme mais qu’il est demandé de prendre toutes les mesures visant à activer les points de blocage et à assurer la pérennisation des acquis du PAFIB.
1. **Divers**

Le MDPPA avait été interpellé lors d’une précédente réunion sur deux points et les éléments de réponses aux préoccupations exprimées par la DUE ont été fournis :

* Les vaccins commandés en fin de projet grippe aviaire et stockés au laboratoire de Farcha ont été mal conservés du fait des coupures d’électricité. Des échantillons ont été envoyés pour des tests au laboratoire d’Addis-Abeba mais il est malheureusement ressorti que ces vaccins sont inutilisables.
* Pour les matériels de communication, les téléphones ont été effectivement envoyés sur le terrain mais au bout de quelques mois les sociétés de téléphonie ont coupé les abonnements. En ce qui concerne le système installé à la DSV, il ne fonctionne pas. Pour envoyer les SMS il faut un système de codification fastidieux pour les agents. Le SIM bétail ne peut donc pas se servir de se matériel pour remonter les informations.

La réponse claire et franche du DGDE a été hautement appréciée par le représentant de l’ON. Cependant, il est souhaitable que le MDPPA transmette un document écrit sur ce sujet.

1. **Recommandations pour le prochain trimestre**

**Recommandations pour le prochain trimestre**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Décisions et/ou recommandations** | **Responsable de l’exécution de la décision et/ou recommandation** | **Cadre où rendre compte** | **Délai d’exécution** |
|  | **Réactiver le CESPEL** | PAFIB/MDPPA | CSO | 3 mois |
|  | **Proposer de thèmes de réflexion et de discussion à l’ordre du jour des réunions du CESPEL** | PAFIB/MDPPA | CSO | 3 mois |
|  | **Faire remonter systématiquement au niveau central par les ONGs, les contraintes des acteurs qui ne trouvent pas de solution sur le terrain** | INADES/ADRB/PAFIB | CSO | 1 mois |
| 1.
 | **Illustrer l’état d’avancement des chantiers par des photos lors du prochain CSO**  | PAFIB  | CSO | 3 mois |
| 1.
 | **Capitaliser les résultats enregistrés**  | MDPPA/PAFIB | CSO | 3 mois |
|  | **Instruire, valider et démarrer les financements de micro projets** | PAFIB/INADES/ADRB/OP | CSO | 3 mois |
|  | **Mettre à disposition des membres du CSO le chronogramme des activités du trimestre en cours** | PAFIB | CSO |  1-2 semaines |
|  | **Informer le prochain CSO des dispositions prises pour la mise en place du CAJ et l’appui au FONADEL** | PAFIB | CSO | 3 mois |
| 1.
 | **Faire une note sur les problèmes liés aux matériels et vaccins acquis en fin du projet grippe aviaire** | MDPPA | CSO/CP | 1 mois |

Le prochain CSO est prévu pour le 9 mai 2012.

Commencée à 9 heures, la réunion a pris fin à 11 heures 15 minutes.

 Fait à N’Djaména, le

 Le Coordonnateur du PAFIB

 Dr MAHAMAT AHMAT ABDERAMANE